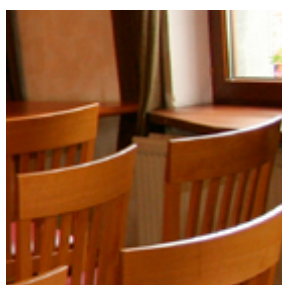




Séances du Conseil communal

Séance du 11 mars 2009



Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 et L1122-15 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil qui aura lieu le **11 mars 2009 à vingt heures** à la maison communale d'Assesse.

▀ Séance publique :

1. Programme Communal de Développement Rural – Information.
2. Désignation d'un fonctionnaire responsable de la planification d'urgence.
3. Nouvelle Maison communale – Désignation d'INASEP en qualité d'auteur de projet.
4. ASBL "A.P.P.E.L." - Octroi d'un subside de fonctionnement.
5. Frais d'Internet de l'école libre d'Assesse – Octroi d'un subside.
6. Service des Travaux – Rapport d'activités 2008.
7. Service des Travaux – Revente de véhicules inutilisés.
8. Service des Travaux – Acquisitions de GSM.
9. Intercommunale "IDEG" - Octroi d'une garantie communale.
10. Appel à projets "Funérailles et Sépultures" - Ratification du dossier de candidature déposé par la commune.
11. Bibliothèque communale - Droits à rémunération des auteurs pour le prêt public.
12. Patrimoine de la Régie Communale Autonome – Ajout d'une parcelle de terrain sise à Sart-Bernard.
13. Approbation d'un protocole de collaboration entre la commune et le Département de la Police et des Contrôles.
14. Elaboration d'un schéma de structure communal et d'un règlement communal d'urbanisme – Ratification de la décision prise en vue de désigner un auteur de projet.

15. Sécurisation de certains endroits dangereux sis dans l'entité – Informations diverses.
16. Points reportés d'une séance précédente :
 - Bien manger à l'école, une priorité ;
 - Sécurité dans les écoles.

Huis clos

1. Audition d'un agent communal dans le cadre d'une procédure disciplinaire.
2. Enseignement – Désignations diverses.
3. Enseignement – Ratification de la reconduction d'un enseignant engagé sur fonds propres.
4. Désignation d'un agent dans le cadre du Programme de Transition Professionnelle "PTP" - Ratification.

Par ordonnance :
Pour le Collège,

Le Secrétaire, J.P.FRANQUINET

Le Bourgmestre, L.BOUVEROUX